

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULON - 8305 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/12/2025 - B2025/020145 - 2020 B 02386 - 890 676 794 - A2FM

20145

SARL A2FM
57 allée du Pousset
83400 HYERES
Capital : 5.000€
R.C.S. TOULON – SIREN 890676794

PROCES VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 27 mars 2025

L'an deux mille vingt cinq et le 27 mars à 15 heures, les associés de la SARL A2FM au capital de 5.000 € se sont réunis, au lieu dit 57 allée du pousset – 83400 HYERES en générale ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Etaient présents :

Madame MEINAU Fabienne ; représentant la SARL CONSULTING&ASSOCIES ; titulaire de 2.500 parts sociales
ET

Madame FAHRNER Andrea ; représentant la SAS SAISIE ON LINE ; titulaire de 2.500 parts sociales

Qui ont procédé à l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

L'assemblée est présidée par Madame MEINAU Fabienne associée qui accepte.

Le Président constate que les associés présents possèdent ensemble 100% des parts sociales, donc plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toute décision ordinaire, conformément à l'article 19 des statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.
- les comptes annuels,
- le rapport spécial sur les conventions visées par l'article 50 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice de la société, clos le 31 SEPTEMBRE 2024.
- Approbation des comptes ,
- Affectation des résultats de cet exercice,

Puis lecture est donnée du rapport du président.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Handwritten signature and notes:
certifié conforme
à l'original
27/03/2025

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, et après avoir examiné les comptes de l'exercice débutant le 1/10/2023 se terminant le 30/09/2024, approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024 tels qu'ils ont été présentés par la présidence et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice de 0 euro.

L'assemblée générale, suivant l'article 25 des statuts, décide d'affecter ce résultat, au compte report à nouveau qui sera dorénavant créditeur de 0 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 15 heures 10 minutes.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et par tous les associés présents.

Le Président de séance
Madame MEINAU Fabienne

L'associés
Madame FAHRNER Andrea

*Contrôle conforme
à l'original*

Imprimé 2065 du 15/01/2025

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
		Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes	
		Déclaration néante	
Si PME innovantes			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)			
A ADRESSES DE L'ENTREPRISE		57 ALLEE DU POUSSET	
adresse du siège social		83400 Hyères France	
Préciser éventuellement l'ancienne adresse en cas de changement			
Adresse de messagerie			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'établissement de la société mère			
B ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
Activité exercée		PRESTATIONS DE SERVICES EN RESSOURCES HUMAINES	
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC			
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1), cocher la case ci-contre :			
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :			
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-2), cocher la case ci-contre :			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :			
4 - Si vous êtes une société tête de groupe, une entité du groupe désignée pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer :			
l'état de résidence		le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui soumet la déclaration pays par pays	
Forme juridique de l'entité du groupe		Désignation de l'entité du groupe	
Numéro, type et nom de la voie de l'entité du groupe			
Complément de distribution de l'entité du groupe			
Lieu-dit, hameau de l'entité du groupe			
Code postal de l'entité du groupe		Ville de l'entité du groupe	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?		Oui	Si oui, nom du logiciel utilisé : quadratus

certifié conforme à l'original

Imprimé 2033A du 15/01/2025

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ									
					Formulaire néant				
ACTIF					Exercice clos en N				
					Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3
Actif immobilisé									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial		010		012				
	Autres		014	1 200	016	1 200		0	
Immobilisations corporelles			028	4 120	030	2 412		1 708	
Immobilisations financières (1)			040	48	042			48	
Total I (5)			044	5 368	046	3 612		1 756	
Actif circulant									
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		050		052				
	Marchandises		060		062				
Avances et acomptes versés sur commandes			064		066				
Créances (2)	Clients et comptes rattachés		068	27 372	070			27 372	
	Autres (3)		072	6 454	074			6 454	
Valeurs mobilières de placement			080		082				
Disponibilités			084	29 354	086			29 354	
Charges constatées d'avance			092		094				
Total II			096	63 180	098			63 180	
Total général (I + II)			110	68 548	112	3 612		64 936	
PASSIF								Exercice N NET	
Capitaux propres									
Capital social ou individuel					120			5 000	
Écarts de réévaluation					124				
Réserves légales					128				
Réserves réglementées					130				
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)					132				
Résultats antérieurs					134				
Résultat de l'exercice					136				
Subventions d'investissement					137				
Provisions réglementées					140				
Total I					142			5 000	
Provisions pour risques et charges					Total II	154			
Dettes (1)									
Emprunts et dettes assimilées					156				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164				
Fournisseurs et comptes rattachés					166			1 077	
Dettes financières et autres (dont montant de la T/A)				168	172			8 859	
Comptes courants d'associés					173			50 000	
Autres dettes					176				
Produits constatés d'exercice					174				
Total III					176			59 936	
Total général (I + II + III)					180			64 936	

Renvois									
(1)	Dont dettes à court terme, financières à moins d'un an			183		(4)	Dont dettes à plus d'un an	186	
(2)	Dont dettes à plus d'un an			187			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	188	2 120
(3)	Dont dettes courantes d'associés créanciers			189		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	189	

*Certifié conforme
à l'original*

B - RESULTAT FISCAL

[illegible]

Imprimé 2033B du 15/01/2025

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE									
								Formulaire néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE								Exercice N	
Produits d'exploitation									
Ventes de marchandises				209			210		
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires			215			214	
	services				217			218	36 971
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)								222	
Production immobilisée								224	
Subventions d'exploitation reçues								226	
Autres produits								230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232	36 971
Charges d'exploitation									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234	
Variation de stock (marchandises)								236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)								240	
Autres charges externes dont loyer bail mobilier immobilier								242	35 744
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle 243 450)								244	450
Rémunérations du personnel								250	
Charges sociales								252	
Dotations aux amortissements								254	778
dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI								255	
Dotations aux provisions								256	
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259			262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260				
Total des charges d'exploitation (II)								264	36 972
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	-1
Produits et charges divers									
Produits exceptionnels								(III) 280	1
Produits exceptionnels								(IV) 290	
Charges exceptionnelles								(V) 294	
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des acquisitions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347			(VI) 300	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348				
Impôts sur les bénéfices								(VII) 305	
2 - BÉNÉFICE OU PESTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)								310	0

Certifié conforme à l'original

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES									
I IMMOBILISATIONS		Moins-values	Plus-values	Amortissements		Moins-values	Plus-values	Amortissements	
Actif immobilisé	Moins-values	Plus-values	Amortissements	Moins-values	Plus-values	Amortissements	Moins-values	Plus-values	Amortissements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Fond commercial	400		402		404		406		
Autres	410	1 200	412		414		416	1 200	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	420		422		424		426		
Constructions	430		432		434		436		
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
Mobilier de transport	460		462		464		466		
Autres immobilisations corporelles	470	2 000	472	2 120	474		476	4 120	
Immobilisations financières	480	48	482		484		486	48	
TOTAL	490	3 248	492	2 120	494		496	5 368	
II AMORTISSEMENTS		Moins-values	Plus-values	Amortissements		Moins-values	Plus-values	Amortissements	
Actif amortissable	Moins-values	Plus-values	Amortissements	Moins-values	Plus-values	Amortissements	Moins-values	Plus-values	Amortissements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Fond commercial	500		502		504		506		
Autres immobilisations incorporelles	510	1 200	512		514		516	1 200	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	510		512		514		516		
Constructions	520		522		524		526		
Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
Mobilier de transport	550		552		554		556		
Autres immobilisations corporelles	560	1 634	562	778	564		566	2 412	
TOTAL	570	2 834	572	778	574		576	3 612	

*Compte rendu
à l'origine*

	Divers à réintégrer	
	Libellé	Montant
	Divers à déduire	
	Libellé	Montant

certifié conforme
à l'original
[Signature]

SARL A2FM
57 allée du pousset

83400 HYERES
Capital 5.000€
SIREN : 890676794 RCS TOULON

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 64.936€
et au compte de résultat de l'exercice, dont le chiffre d'affaires est de 36.971€
et dégageant un bénéfice d'un montant de 0 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes

- REGLES ET METHODES COMPTABLES - (Code du Commerce - Art. R 123-196 1^o et 2^o; PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent,

Etat des immobilisations Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions Cf Dossier Fiscal

Disponibilités en Euros (Code du Commerce - Art. R 123-196 1^o et 2^o)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Détail des produits à recevoir (Code du Commerce - Art. R 123-196)

Détail des charges à payer (Code du Commerce - Art. R 123-196)

*Certifié conforme
à l'original*

A2FM
57 Allée du Pousset
83400 HYERES
890 676 794 RCS Toulon
2020B02386

Greffé du Tribunal de Commerce de
Toulon
140 Boulevard Maréchal LECLERC -
CS 30509
83041 TOULON Cedex

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le : 30/9/2024

Nous vous adressons sous ce pli, dûment certifiés conformes par le représentant légal :

- ☒ Bilan, compte de résultat
- ☒ Résolution d'affectation du résultat
- ☒ note
- ☒ chèque

Ci-joint, un règlement de 47,33 € par exercice déposé à l'ordre du Greffé du Tribunal de Commerce de Toulon.

Nous vous demandons de nous faire parvenir le certificat de dépôt et la facture de cette formalité à l'adresse ci-dessus indiquée.

Observations :

.....

.....

.....

Pour la société

Cachet et signature

